
Je vous remercie, Monsieur le Président,

Je voudrais commencer par remercier la Secrétaire général adjointe des Nations unies, Mme Izumi Nakamitsu, et le Directeur général Arias pour leurs exposés.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, le Conseil aborde en principe pour la dernière fois pendant le mandat de mon pays le sujet de l'utilisation des armes chimiques en Syrie. Il s'agit d'un moment opportun pour faire une analyse de l'évolution de ce dossier au cours des deux dernières années.

Tout d'abord, tous les États membres de ce Conseil ont répété à de nombreuses reprises que les armes chimiques ne devraient jamais être utilisées, quelles que soient les circonstances. La Convention sur les armes chimiques témoigne de notre aversion collective vis-à-vis de l'utilisation de telles armes. La mise en œuvre complète et inconditionnelle de ce traité est la seule façon de garantir un monde sans armes chimiques. La Convention n'est pas seulement un instrument juridique, mais aussi une déclaration morale concernant la dignité de l'humanité.

Depuis l'adhésion de la Syrie à la Convention en 2013, l'OIAC a systématiquement renforcé son engagement vis-à-vis de ce pays. Cela s'est fait en toute transparence et en consultation avec la République arabe syrienne, notamment par la création de la mission d'enquête en 2014. L'équipe d'évaluation de la déclaration a été créée la même année pour aider la Syrie à résoudre les lacunes et les incohérences identifiées dans sa déclaration initiale. De nombreuses réunions ont eu lieu entre l'OIAC et les autorités syriennes.

- ⇒ Malheureusement, pendant la période où la Belgique a été membre de ce Conseil, il n'y a pas eu de progrès substantiels dans la résolution des lacunes et des incohérences de la déclaration de la Syrie. Le fait que la déclaration de la Syrie reste incomplète n'est pas un détail technique. Cela nous conduit à la conclusion inévitable que, contrairement à l'OIAC, la Syrie n'a pas entrepris d'efforts sérieux pour se conformer aux exigences qu'elle a volontairement acceptées lors de son adhésion à la Convention en 2013. Il n'y a aucune excuse. En outre, la possibilité que des stocks supplémentaires d'armes chimiques, qui pourraient à nouveau être utilisés

contre la population syrienne, existent en Syrie, ne peut être niée ni ignorée.

Deuxièmement, la mission d'enquête de l'OIAC a conclu que des armes chimiques avaient été utilisées à de nombreuses reprises et le mécanisme commun d'enquête (IIT) a attribué la responsabilité d'un certain nombre d'entre elles au régime syrien.

⇒ Face au refus de ce Conseil de prolonger le mandat du Mécanisme d'enquête conjoint (« Joint Investigation Mechanism »), l'IIT a été mis en place, en tant qu'instrument de l'OIAC pour poursuivre l'enquête sur l'utilisation présumée d'armes chimiques. Le rapport de l'IIT d'avril dernier confirme l'utilisation d'armes chimiques à Ltamenah en 2017, et expose un schéma de comportement plus large des autorités syriennes : la violence contre sa propre population, y compris au moyen d'armes chimiques, fait partie intégrante de la stratégie militaire de la Syrie. Nous soutenons pleinement l'IIT et appelons la Syrie à garantir l'accès à son territoire.

Troisièmement, la nécessité pour ce Conseil de discuter de ce dossier sur une base mensuelle a été remise en question comme s'il s'agissait d'une distraction par rapport à des questions plus urgentes. Pourtant, cette réunion n'est pas une simple habitude. Ce Conseil a adopté la résolution 2118 en 2013. La Syrie ne respecte toujours pas cette résolution. La Syrie reste donc une menace constante à la paix et la sécurité internationales.

La Belgique a été élue au Conseil de sécurité sous le slogan "Promouvoir le consensus, agir pour la paix". C'est précisément cette approche qui nous guide dans ce dossier. Nous veillerons toujours à promouvoir le consensus et, si possible, à mettre en place les conditions en vue d'une meilleure compréhension entre les États membres de l'OIAC. Dans le même temps, nous prendrons également toujours nos responsabilités pour défendre nos valeurs.

⇒ Durant notre mandat au Conseil, nous avons toutefois constaté des efforts visant à promouvoir un faux récit par de la désinformation en vue de polariser la discussion au sein du Conseil de sécurité. À maintes reprises, des enquêtes indépendantes ont réfuté toute tentative de créer une réalité alternative. Il est temps de reconnaître que ce Conseil n'a aucun intérêt à épouser les théories du complot. Elles affaiblissent le rôle que ce Conseil peut jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et sapent son autorité et, en fin de compte, sa légitimité. Les membres permanents et élus ont tous deux intérêt à préserver le mandat du Conseil tel qu'il est envisagé par la Charte des Nations unies, y compris lorsque cela signifie s'opposer à des acteurs particuliers et s'exprimer contre eux. Ne pas le faire équivaut à ce que la Charte ne soit pas respectée.

Quatrièmement, la reddition des comptes est un outil important pour prévenir la réapparition des armes chimiques. La lutte contre l'impunité est au cœur de l'action de la Belgique depuis de nombreuses années. Nous saluons le rôle joué par des mécanismes et des organes tels que le IIIM, ou la CPI. L'utilisation d'armes chimiques dans les conflits internationaux est un crime de guerre au sens du Statut de Rome de la CPI depuis sa création. En 2010, la Belgique a proposé avec succès un amendement visant à rendre à incriminer l'utilisation d'armes chimiques en tant que crime de guerre également dans les conflits

armés non internationaux. Nous appelons les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Statut de Rome et cet amendement.

⇒ Depuis notre adhésion à ce Conseil, certains progrès ont été réalisés dans l'«établissement de la responsabilité pour les crimes commis en Syrie. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Monsieur l'Ambassadeur Arias, votre tâche est particulièrement difficile. Permettez-moi de vous assurer de l'engagement total de mon pays envers votre organisation et ses objectifs. Et, permettez-moi également de vous féliciter pour votre engagement personnel.

Je vous en remercie.